

**RAPPORT OBSERVATION DES ELECTIONS
SENATORIALES DU 25 MARS 2018**

EQUIPE DE REDACTION

NKULU ATANGANA Jean-Pierre Loïc, Directeur Exécutif et Coordonnateur des observateurs dans la Région du Centre

MENDOMO Rosalie Michelle, Directeur Exécutif Adjoint, Chargé de la Culture de la Paix

HALIMATOU Youssoufa, Secrétaire Général

NJUIMO YEMFIEU Aubin et **OWONO NDZOMO Murielle Huguette**,
Coordination Régional des observateurs dans la Région du Littoral

TCHANGA KAMGA Marina, Coordination des observateurs dans la Région de l'Ouest

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLE ET ABREVIATIONS	7
RESUME	8
Observateurs nationaux de l'association Children's Rights Cameroon accrédités par le MINAT (Ministère de l'Administration Territoriale)	10
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE : LA PERIODE PRE-ELECTORALE	18
PRESENTATION DU CAMEROUN ELECTORAL	18
A. La position d'ELECAM et des partis politiques avant le scrutin	20
B. Le positionnement des observateurs nationaux et internationaux	21
DEUXIEME PARTIE : LE DEROULEMENT DU SCRUTIN	21
I. Région du Centre	21
A. Arrivée, inspection des lieux et des bureaux de vote de l'Ecole publique bilingue de Bastos :.....	26
1. Les bureaux de vote	26
2. Inspection des lieux	27
3. Des rencontres	27
B. Les opérations de vote	28
C. Fermeture du bureau de vote, dépouillement des bulletins et décompte des voix	28
D. Proclamation des résultats	28
E. Polémiques	29
A. Résultat général des élections sénatoriales dans la région du Centre	30
B. Aspects généraux	32
1. Issue général du scrutin	32
2. Recommandations	32
II. Région du Littoral	33
A. Contexte et justification	34
B. Déroulement de la mission sur le terrain	34
1. Constats	34
2. Observation sur la présence & dispositions du matériel dans les bureaux de vote	35
1. Organisation des bureaux de vote	35
2. Constats	35

3. Observation sur la présence & dispositions du matériel dans les bureaux de vote	36
4. Cadre dans lequel les procédures de vote se sont déroulées	37
5. Résultats de vote dans le Wouri	39
C. Observations générales	41
3. Les Observateurs	42
III. REGION DE L'OUEST	43
IV. REGION DE L'EST	48
Conclusion générale	50

LISTE DES SIGLE ET ABREVIATIONS

ANDP : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès

CRC : Children's Rights Cameroon

ELECAM : Elections Cameroon

FSNC : Front pour le Salut National du Cameroun

MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale

ONEL : Observatoire National des Elections

PAYNCoP : Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

SDF: Social Democratic Front

UA: Union Africaine

UDC : Union Démocratique du Cameroun

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

UPC : Union des Populations du Cameroun

RESUME

Le 25 mars 2018, CRC a déployé dans quatre (04) régions du Cameroun un nombre important d'observateurs nationaux. Il s'agissait en effet de la quatrième participation de cette organisation à une mission nationale d'observation au Cameroun, après celle de la présidentielle de 2011, des sénatoriales du 14 avril 2013 et des législatives et municipales du 30 septembre 2013. Cette quatrième participation se fait pour le renouvellement de la chambre haute du parlement de notre pays, après une première mandature dans laquelle a régné les deux principales formations politiques de notre pays à savoir : le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) et le Social Democratic Front (SDF) avec chacun respectivement 56 sièges pour le premier et 14 pour le second, les autres formations politiques n'ayant bénéficié que du décret présidentiel nommant les 30 autres.

Dans son ensemble, CRC a observé le bon déroulement du scrutin et a apprécié à sa juste valeur la qualité de l'organisation des élections telle que préparé par ELECTIONS CAMEROON (ELECAM), l'organe indépendant de gestion du processus électoral et référendaire au Cameroun.

Au plan logistique, CRC n'a observé aucun manquement ; tous les bureaux de vote observés dans plus d'une trentaine de départements étaient assez bien équipés et, dans les lieux les plus reculés, des moyens d'éclairage secondaires étaient mis en place pour pallier au problème du manque d'électricité. CRC a aussi observé que des mesures conséquentes étaient également prises par ELECAM dans les grands centres urbains pour intervenir au besoin, en cas de coupure d'électricité.

De manière générale, le scrutin s'est tenu dans une atmosphère pacifique, sans précipitation ni dérives. La sécurité était au rendez-vous, aucune intervention extérieure soit des fonctionnaires de l'Etat, des forces de maintien de l'ordre, soit des membres d'ELECAM ou des partis politiques en lice n'a été observée sur l'étendue du territoire. S'il est une chose à déplorer, c'est l'amateurisme de certains responsables des bureaux de vote notamment dans la région de l'Ouest par exemple où le délégué départemental de ELECAM a retiré les lettres d'accréditations de nos membres pour des raisons non justifiées et certains qui éprouvaient encore des difficultés dans l'exercice de leur fonction principalement dans la mise en règle des opérations de dépouillement et de décomptes des voix. Nous avons aussi observé que le résultat du vote était presque connu à l'avance vu la forte représentation des électeurs du RDPC. C'est ainsi que le parti au pouvoir le RDPC et le premier parti

d'opposition le SDF qui se sont arrogés les 70 sièges du Sénat à savoir : 63 sièges pour le premier et 7 sièges pour le second en attendant les 30 sièges que le Président de la République doit nommer dans les 10 jours qui précède la proclamation officielle tel que le stipule l'Article 214 alinéa 1 de la loi électorale camerounaise des résultats par le Conseil Constitutionnel nouvel organisation dans le jeu politique et électoral qui est a été créé quel jour plutôt avant la convocation du collège électoral.

Le RDPC remporte 63 sièges sur les 70 avec un taux de 73,12% de suffrage exprimé alors que le SDF s'en tire avec 7 sièges soit 17,59%. L'UNDP et l'UDC partis malheureux sortent des sénatoriales sans aucun siège mais ils recueillent respectivement 6,12% et 2,46% de suffrage. Il n'en pouvait mieux devant la machine politique déroulée par le parti du Président Paul Biya ou de celle du SDF de Ni John Fru Ndi dont il n'y a plus de doute, du rapport de coexistence pacifique entre ces deux grosses forces de la politique camerounaise qui, il y a plus une décennie encore, ne s'adressait même pas un mot.

Dans l'ensemble, les élections sénatoriales au Cameroun se sont achevées sans réels impacts d'autant plus que l'enjeu était minime. CRC déterminera l'efficacité d'ELECAM lors des échéances à venir notamment lors des élections municipales et législatives en cours de préparation avant la fin de l'année 2018.

Observateurs nationaux de l'association Children's Rights Cameroon accrédités par le MINAT (Ministère de l'Administration Territoriale)

Région du Centre

1. ABANG Calistus Mvo
2. ABBA Myriam
3. ABE MBARGA Jean Serges
4. ABEGA AKONO Evarista Firmina
5. ABENA Ursule
6. ABOMO Germain Judith
7. AHANDA AHANDA Serge
8. AKAMBA Jean Marc
9. ALIMA Eric
10. AMBASSA Thierry Amour
11. AMYE MENGUE Martine Clarisse
12. AMYE Ndi
13. ANABIYIGUINA Airline Flore
14. ANANGA Falonie
15. ASSIGA OWONA Maurice
16. ASSIGUENA ATEBA Jacqueline
17. ASSOMO AKONO Laure Adèle
18. ATANGANA OBOLO Paul Roland
19. ATEBA ZANG Franck
20. AVA NDZANA Emerant
21. AVINA Lazare Joël
22. AYANA Henry Christian
23. AYISSI MENGUE Jean
24. BALA Benjamin
25. BELA ESSOMBA Charly
26. BELIBI TSALA Jean Marie
27. BELINGA Lydianna
28. BESSALA MATHIEU
29. BETCHEM Jean Kanty
30. BIANG Marcel Loïc

31. BIDIAS Thierry Benoît
32. BIDJOKA Idriss Kevin
33. BIKOA Bonaventure Desire
34. BIYIHA Landry
35. BOMBA Parfait
36. Boris ABELI PEKAROU PEMI
37. BOUNOUGOU Gérald
38. DJANGA Da EUNGE Armel Hervé
39. DJOUKOUO Félicité
40. EBESSO Joël
41. EBODE Serge
42. EKANI Michel
43. ELOUNDOU METANA Charles
44. ENGONGA Charlie
45. ENGUENO Serge Merlin
46. ESSOMBA Charly
47. ESSOMBA ETOUNDI Laurent Florent
48. EYENGA ELLA Naomie Patricia
49. EYIKE Anicet
50. FANDON Alex
51. FEGUE NDI Arsène
52. FODJOU Christian
53. HALIMATOU Youssoufa
54. Johnpaul EKENE IKWELLE
55. KABORE Abdoul Karim
56. KAMENI NOUBISSI Diane
57. KEBILA Mary
58. KETOUM Maurice
59. KINYUY Sandra
60. KITHIGA Louis Paul
61. KOUNCHEU Dodge Landry
62. MAGNIGUE KAMGA Sandrine
63. MANGA Parfait
64. MASIA EDIGBO Didier

65. MBANWEI Proidencia TIFUH
66. MBATSOGO MEBO Charles
67. MBELLA PAM Roger
68. MBENA MBARGA Alexis
69. MBENE MBARGA Christian Valery
70. MBEZE Marie Solange
71. MBIDA Alphonse
72. MBOKOP MAGOUMOU Nadia Stéphanie
73. MBOLO FOE Théodore Parfait
74. MEBENGA Cynthia
75. MEDOU Marcelle
76. MENDOMO Rosalie Michelle
77. MENGUE Marlyse
78. MENYE Yvonne
79. MESSIA Lionel
80. METANA Alphonsine Nadège
81. MEYABEME Marthe Mathieu
82. MEYEME BALLA Pierre
83. MIMBE Marie Odette Péguy
84. MINDENE MBELLA Roland
85. MINKO ETOUNDI Bertrand
86. MODO Dominique Vivien
87. MOHAMED GARBA Adamou
88. MOHOMED GONI RATANGA Fatimata
89. MOULIOM Jean Jacques
90. MUTETSI Jolly
91. MVOGO Joël Dominique
92. NDI BIKOE Aloys
93. NDIHOKUBWAYO Estella
94. NDJIE EBENE Albert
95. NDOM BELL Benoit
96. NDONGO Ambroise Olivier
97. NDOUTOU KEMME Bourgel
98. NDZANA Romuald

99. NENGNO Amstrong
100. NGAH ENAMA Pauline
101. NGAH Roméo Pascal
102. NGASSA EBOLO Fulbert Thibaut
103. NGO BATANG Adeline
104. NGO NITHA Prudence
105. NGOBO ATEMENGUE Annick
106. NGOEH Declamd EMADE
107. NGONO Martine
108. NGOULOURE Ahmed
109. NGUIEGANG NTCHASSEP Cyrille
110. NJUA Claudette FULNI
111. NKOU ABE Jacqueline
112. NKOU Anita
113. NKULU ATANGANA Jean-Pierre Loïc
114. NNEH Adèle NGOLE
115. NOA KARA Adolphe Olivier
116. NTI Joseph Moïse
117. NTI MVOGO Anicet
118. NTSAMA Désiré
119. NYEBE LEMA Crescence
120. NZE-NGUEMA Leonel Stéphane
121. NZIENGUI NZIENGUI Andy Roland
122. OBAMA ALPHONSE Loïc
123. OMBALLA Danielle Raymonde
124. OMGBA AKOUDOU Emerant Yves
125. OMGBA OMGBA Ferdinand
126. ONAMBELE AWOA Raphaël
127. ONDOUA ZANG Eloi Pierre
128. ONWOYONG AMOUGUI Odile Jocelyne
129. OYIE EYONO Corinne
130. RIDE Berthe Steviane
131. ROMILSON de BOA Esperança Silveira
132. SOLI Joël Rodrigue

133. TABI Brice
134. TABI Ferdinand
135. TALA Arthur Sylvain
136. TAYO Gabriel Arnaud
137. TCHUISSA NANA Agnès Gaëlle
138. TIENCHEU KAMANYI Cyrielle Marcaire
139. TIYONG à NTA Alvine Gaële
140. TONGA POUGOUE Wilfrid
141. YAMBA Arthur
142. YENE YENE Martin Julien
143. ZANG EBO'O Thierry
144. ZE YABE Irenée Benjamin

Région du Littoral

145. ADOUBE Hélène
146. ANOUMOU AYOKO Kaka
147. ATANGANA ESSOMBA Jacques Aymar
148. BEBE MASSOPO Alfred
149. BELNOUN NDJEL Annie Raïssa
150. ELESSA Serge Yannick
151. FABILOU
152. GOUNOU KAMGA Astride
153. HAPPI Divine
154. MBELLA PAM Roger
155. NGADOUM TALLA Marianne
156. NGASSA MBOKOP Elise Christelle
157. NDJOCK NKONGO Christian
158. NGO BIYIHA NGUE Xaviera
159. NGORBO ABINA Lionel Mathieu
160. NJUIMO YEMFIEU Aubin
161. NNEKA Sarah Ornela OKORO
162. NOLLA MBONG Joseph Donald
163. OBOGOBE Cécile Prudence
164. OWONO NDZOMO Murielle Huguette

- 165. TATSINKOU TCHOUPE Serge
- 166. TCHADAE KAMGA Christel
- 167. WEMEYI Joëlle Tatiana
- 168. YEN à IBOHN Danielle

Région de l'Est

- 169. ANGOUANDE BIBIANG Eliane Nadège

Région de l'Ouest

- 170. MASSECHI Etienne FANONG
- 171. MOKOU Eliane
- 172. NOUMSSI Ghislaine Gaële
- 173. TCHANGA KAMGA Marina
- 174. YOSSA NDADJUI Elvis Lewis

INTRODUCTION GENERALE

Depuis la chute du mur de Berlin du 9 novembre 1989 qui a mis fin à la bipolarisation du monde un monde partagé par l'idéal capitaliste incarné par les Etats-Unis et l'autre, symbolisé par le socialisme, l'ex-Union Soviétique la plupart des pays aux quatre coins du monde ont expérimenté et continuent pour certains à expérimenter d'une façon ou d'une autre, le processus électoral comme moyen de légitimation du pouvoir et comme consensus entre différentes factions politiques en quête du pouvoir. Divers par sa nature et son contenu, multiples dans ses enjeux, les élections ont toutes, un seul et même objectif : recueillir les suffrages du maximum d'électeurs possibles pour appliquer un programme politique précis. Pour parfaire dans cette évolution et éviter des contestations multiples qui débouchent très souvent sur des conflits ouverts, plusieurs formules d'accompagnement ont été adoptées afin de rendre crédible cette opération et l'une d'elles à consister à faire valoir la présence d'une entité neutre, crédible dont le rôle est d'observer le bon déroulement des élections dans le cadre défini par les différents acteurs politiques engagés dans ce processus et d'en rendre compte. L'association Children's Rights Cameroon (CRC) fait donc partie de cette entité neutre et crédible qui par ses objectifs, joue un rôle prépondérant dans l'observation des élections quelles qu'elles soient mais qui requièrent l'assentiment de tous les acteurs politiques engagés dans la lutte pour l'exercice du pouvoir. Voilà pourquoi CRC est au Cameroun tout comme elle a été dans bien d'autres pays. Elle joue dans ce pays comme de nombreuses autres associations et autres organismes la mission d'observation des Elections sénatoriales. Nul organisme d'observation des élections, garantes de la démocratie, ne peut se proclamer comme tel sans avoir en son sein, acquis et développer les mécanismes et procédures qui peuvent lui permettre de produire des résultats fiables à l'issue de sa mission; l'existence en elle-même n'étant pas un argument suffisant. CRC s'est activée dès sa création à promouvoir des droits de l'enfant, la défense de la paix ; la prévention des conflits ainsi que la médiation pendant le conflit, l'évaluation et le monitoring des élections ; l'enseignement et la promotion de la bonne gouvernance. En Afrique, elle s'est employée dans ses objectifs à faire du monitoring et l'expertise des élections, à promouvoir l'exercice de la démocratie, en particulier des processus électoraux et des systèmes politiques, juridiques et constitutionnels ; à promouvoir également l'«éducation pour tous» en vue de développer l'esprit civique, pacifique et de la non-violence auprès des populations ; à lutter contre les visions tribaliste, xénophobe et raciste ; à prôner le dialogue des cultures et la solidarité des peuples ; à œuvrer

pour intégrer le groupe d'émergence qui encouragerait l'unification d'un espace de coopération et de solidarité entre les peuples d'Afrique.

CRC est une organisation qui est basée à Yaoundé, au Cameroun qui a été légalisée depuis le 03 septembre 2008 sous le numéro 00893/RDA/J06/BAPP, à la Préfecture du Mfoundi. Elle célébrera cette année son dixième anniversaire. Ce processus administratif lent n'a pourtant pas découragé l'équipe de solliciter une accréditation pour l'observation des élections sénatoriales et d'avoir gain de cause. Ce qui révèle une importance capitale pour CRC qui est à ses débuts au Cameroun en particulier et en Afrique en général. Bien que l'accréditation émise par le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation soit arrivée à la veille du scrutin, les observateurs de CRC sur le qui-vive ont pu se déployer sur l'ensemble du territoire national nonobstant le fait que ce n'est précisément dans 3 des 4 régions autorisées qu'ils s'y sont investis. Le présent rapport donne une lecture suffisante du déploiement de CRC, qui, il faut le dire, mène sa première activité réelle sur le continent africain précisément en matière d'élections.

PREMIERE PARTIE : LA PERIODE PRE-ELECTORALE

PRESENTATION DU CAMEROUN ELECTORAL

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale, indépendant depuis le 1^{er} janvier 1960. Ce pays a expérimenté ses toutes premières élections dans les années 40 avec la création en 1946, de l'Assemblée Représentative du Cameroun, ouvrant ainsi la voie à une future autonomie interne et plus tard, à l'indépendance politique en 1960. Entouré de 6 pays dont le Nigéria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud, ce pays de plus de 20 millions d'habitants s'étend sur plus de 475.000 km². L'atmosphère politico-sociale y est favorable le Cameroun jouissant d'une paix et d'une stabilité politique et économique peu commune dans la sous-région.

Toutefois, comme son voisin de la Guinée Equatoriale, le Cameroun n'a connu que deux législatures (deux présidents de la République) depuis son indépendance en 1960. Ayant hérité de cette indépendance un parti unique, l'Union Nationale du Cameroun (UNC) dont l'ancien président Son Excellence Monsieur Ahmadou Ahidjo était le président, ce parti fut changé en Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) le 24 mars 1985 et demeura comme l'UNC, parti unique jusqu'en 1990, année où fut instauré le multipartisme au Cameroun. En effet, depuis 1990 avec le retour du pluralisme politique suite à la session parlementaire du 19 décembre 1990, dénommée session des libertés de nombreuses lois furent adoptées parmi lesquelles la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant liberté d'association, la loi n° 90/056 portant sur la création des partis politiques au Cameroun pour ne citer que celles-là. Depuis lors quatre élections présidentielles ont été organisées dans notre pays à savoir : 1992, 1997, 2004 et 2011 ; des consultations législatives et municipales ont aussi été organisées parmi lesquelles 1992, 1997, 2002, 2007 et 2013 dans le cas des législatives ; quant aux municipales sont nous avons : 1996, 2002, 2007 et 2013, les premières sénatoriales de l'histoire du Cameroun après son introduction dans la Constitution du 18 janvier 1996, ont été organisées le 25 mars 2018. C'est le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) du président Biya majoritaire à l'Assemblée nationale, le Social Democratic Front (SDF) de John Fru Ndi, considéré comme le plus grand parti de l'opposition.

Par ailleurs, face aux contestations concernant les consultations électorales de la part de certains partis politiques, Paul Biya s'est résolu, pour remédier à cette situation, à mettre en place l'Observatoire national des élections (ONEL) qui était chargé d'observer le processus

électoral et d'attirer l'attention des autorités administratives sur les dysfonctionnements et les problèmes qui pouvaient se poser. Mais jugeant le travail de l'ONEL insatisfaisant et aux vus des requêtes quasi régulière de l'opposition, le Chef de l'État a décidé de créer en 2006, Elections Cameroon (ELECAM), une structure autonome chargée d'organiser et de gérer l'ensemble du processus électoral. Celle-ci a été mise à l'épreuve pour la première fois lors des élections présidentielles du 9 octobre 2011.

En dépit de quelques insuffisances et dysfonctionnements, les observateurs nationaux et internationaux, s'accordent à reconnaître que cette institution a permis de faire une avancée remarquable dans l'organisation des élections au Cameroun. Ainsi, ELECAM, après avoir décidé de procéder à la refonte des listes électorales plutôt qu'à la révision, a choisi de recourir à la biométrie afin de rendre fiable le fichier électoral. L'utilisation de la biométrie devrait contribuer à éliminer les inscriptions multiples ou fictives, et donc combattre la fraude électorale.

Pays doté d'un régime politique de type présidentiel, le Cameroun avait fondé son système législatif sur le principe d'un parlement bicaméral. En effet, La Constitution du 2 juin 1972, révisée le 18 janvier 1996, prévoit que la Parlement soit composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat (chambre haute du parlement camerounais constituée de 100 membres dont 30 désignés d'office par le président de la république). Le Sénat représente les collectivités territoriales décentralisées ou régions. Toutefois, depuis cette révision, le chemin pour la mise sur pied du Sénat a été long et n'a trouvé sa première consécration le 14 avril 2013, date considérée comme historique dans la vie politique de la nation camerounaise. Toutefois, et malgré ces avancées, les critiques fustigent une nouvelle tentative du parti au pouvoir et du gouvernement de maintenir sa mainmise sur la vie politique du pays et créer par là une nouvelle voie pour des détournements des fonds publics et l'influence des lobbies qui n'ont rien à voir avec les intérêts réels du peuple, car, si le Sénat avait été si important pour le pays, il n'aurait pas fallu attendre 17 années pour parvenir à sa création, et pire encore le faire élire par des conseillers municipaux dont le mandat a expiré et qui ne bénéficient que d'une grâce présidentielle ayant prolongé leur mandat.

C'est dans ce contexte que les conseillers sont allés renouveler les membres du Sénat le dimanche 25 mars 2018.

A. La position d'ELECAM et des partis politiques avant le scrutin

Le processus d'organisation et de contrôle du processus électoral est échu à ELECTIONS CAMEROUN (ELECAM). Cette institution avait réuni son Conseil électoral en Neuf (09) partis politiques avaient présenté des listes de candidats. Il s'agissait de :

- (1) Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP)
- (2) Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC)
- (3) Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)
- (4) Social Democratic Front (SDF)
- (5) Union Démocratique du Cameroun (UDC)
- (6) Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP)
- (7) Union des Populations du Cameroun (UPC)
- (8) UDP
- (9) UMS

Soit au total, trente-deux (32) listes acceptées. Les motifs de rejets variés les uns des autres. A cet effet, ELECAM avait invité les partis concernés, conformément aux dispositions de l'article 129 du Code électoral stipulant que : «les contestations ou réclamations relatives au rejet ou à l'acceptation des candidatures... sont soumises à l'examen du Conseil Constitutionnel... dans un délai de deux (02) jours suivant la publication des candidatures». A été suivi par les principaux partis et il en est résulté la reconduction de la liste du parti RDPC dans la région de l'Est où il était le seul en compétition. Ainsi, sur les 10112 conseillers municipaux élus le 30 septembre 2013, quelques approximativement 9819 sont encore en activité pour pouvoir participer à ce premier scrutin sénatorial. Ils étaient dans les bureaux de vote pour choisir les 70 personnalités devant constituer le groupe des sénateurs élus des dix régions du pays. Selon les tendances pré-électorales observées sur le terrain, Le RDPC semblait le parti favori dans ce scrutin et était bien placé pour le remporter sans difficulté dans sept des dix régions. Le suspens demeurait dans la région du Nord-ouest où le RDPC n'a que quelques grands électeurs de plus que le SDF.

Dans la région de l'Ouest, le SDF est favori. Le RDPC qui contrôle la majorité de l'électorat de la région, a même appelé ses grands électeurs à voter pour le SDF puisque

ses listes y avaient été rejetées par ELECAM. L'UDC compte pourtant dans cette région plus de conseillers municipaux que le SDF. Afin de faciliter le bon déroulement du scrutin qui ne mobilisait que les conseillers municipaux, les bureaux de vote ont été aménagés en un seul lieu dans chaque chef-lieu de département. Dans le département du Mfoundi par exemple dont la capitale Yaoundé est le chef-lieu, les opérations de vote se sont déroulées à l'Ecole publique bilingue de Bastos.

B. Le positionnement des observateurs nationaux et internationaux

Plus de 12.000 observateurs nationaux et internationaux se sont déployés sur tout le territoire camerounais pour observer les élections sénatoriales du 25 mars 2018. Le gouvernement camerounais avait fait des recommandations claires et précises à ceux-ci pour garantir l'efficacité de leur travail sur le terrain. Entre autres, les observateurs accrédités devaient se limiter à leurs zones d'observation indiquées dans l'attestation d'accréditation qui leur était délivrée. Ils devaient également reconnaître et respecter la souveraineté de l'Etat camerounais et se conformer à ses règlements, être impartial dans l'accomplissement de leur rôle tout en évitant d'afficher leurs préférences politiques, ainsi que donner des ordres aux agents d'ELECAM, ni des consignes de vote. L'ensemble des droits et des devoirs de l'observateur étaient consignés dans un livret intitulé « CODE DE CONDUITE DE L'OBSERVATEUR » publié en français et en anglais par le MINATD.

DEUXIEME PARTIE : LE DEROULEMENT DU SCRUTIN

Le vote s'est déroulé dans le calme et dans un climat sécuritaire serein sur l'ensemble du territoire. Nos observateurs dépêchés dans les régions du Cameroun ont dressé un rapport exhaustif comme nous le présentons dans cette seconde partie de notre rapport.

I. Région du Centre

Par NKULU ATANGANA Jean-Pierre Loïc, Directeur Exécutif de CRC, Observateur International.

1. ABANG Calistus Mvo
2. ABBA Myriam
3. ABE MBARGA Jean Serges
4. ABEGA AKONO Evarista Firmina
5. ABENA Ursule
6. ABOMO Germain Judith

7. AHANDA AHANDA Serge
8. AKAMBA Jean Marc
9. ALIMA Eric
10. AMBASSA Thierry Amour
11. AMYE MENGUE Martine Clarisse
12. AMYE Ndi
13. ANABIYIGUINA Airline Flore
14. ANANGA Falonie
15. ASSIGA OWONA Maurice
16. ASSIGUENA ATEBA Jacqueline
17. ASSOMO AKONO Laure Adèle
18. ATANGANA OBOLO Paul Roland
19. ATEBA ZANG Franck
20. AVA NDZANA Emerant
21. AVINA Lazare Joël
22. AYANA Henry Christian
23. AYISSI MENGUE Jean
24. BALA Benjamin
25. BELA ESSOMBA Charly
26. BELIBI TSALA Jean Marie
27. BELINGA Lydianna
28. BESSALA Mathieu
29. BETCHEM Jean Kanty
30. BIANG Marcel Loïc
31. BIDIAS Thierry Benoît
32. BIDJOKA Idriss Kevin
33. BIKOA Bonaventure Desire
34. BIYIHA Landry
35. BOMBA Parfait
36. Boris ABELI PEKAROU PEMI
37. BOUNOUGOU Gérald
38. DJANGA Da EUNGE Armel Hervé
39. DJOUKOUO Félicité
40. EBESSO Joël

41. EBODE Serge
42. EKANI Michel
43. ELOUNDOU METANA Charles
44. ENGONGA Charlie
45. ENGUENO Serge Merlin
46. ESSOMBA Charly
47. ESSOMBA ETOUNDI Laurent Florent
48. EYENGA ELLA Naomie Patricia
49. EYIKE Anicet
50. FANDON Alex
51. FEGUE NDI Arsène
52. FODJOU Christian
53. HALIMATOU Youssoufa
54. Johnpaul EKENE IKWELLE
55. KABORE Abdoul Karim
56. KAMENI NOUBISSI Diane
57. KEBILA Mary
58. KETOUM Maurice
59. KINYUY Sandra
60. KITHIGA Louis Paul
61. KOUNCHEU Dodge Landry
62. MAGNIGUE KAMGA Sandrine
63. MANGA Parfait
64. MASIA EDIGBO Didier
65. MBANWEI Prodeencia TIFUH
66. MBATSOGO MEBO Charles
67. MBELLA PAM Roger
68. MBENA MBARGA Alexis
69. MBENE MBARGA Christian Valery
70. MBEZE Marie Solange
71. MBIDA Alphonse
72. MBOKOP MAGOUMOU Nadia Stéphanie
73. MBOLO FOE Théodore Parfait
74. MEBENGA Cynthia

75. MEDOU Marcelle
76. MENDOMO Rosalie Michelle
77. MENGUE Marlyse
78. MENYE Yvonne
79. MESSIA Lionel
80. METANA Alphonsine Nadège
81. MEYABEME Marthe Mathieue
82. MEYEME BALLA Pierre
83. MIMBE Marie Odette Péguy
84. MINDENE MBELLA Roland
85. MINKO ETOUNDI Bertrand
86. MODO Dominique Vivien
87. MOHAMED GARBA Adamou
88. MOHOMED GONI RATANGA Fatimata
89. MOULIOM Jean Jacques
90. MUTETSI Jolly
91. MVOGO Joël Dominique
92. NDI BIKOE Aloys
93. NDIHOKUBWAYO Estella
94. NDJIE EBENE Albert
95. NDOM BELL Benoit
96. NDONGO Ambroise Olivier
97. NDOUTOU KEMME Bourgel
98. NDZANA Romuald
99. NENGNO Amstrong
100. NGAH ENAMA Pauline
101. NGAH Roméo Pascal
102. NGASSA EBOLO Fulbert Thibaut
103. NGO BATANG Adeline
104. NGO NITHA Prudence
105. NGOBO ATEMENGUE Annick
106. NGOEH Declamd EMADE
107. NGONO Martine
108. NGOULOURE Ahmed

109. NGUIEGANG NTCHASSEP Cyrille
110. NJUA Claudette FULNI
111. NKOU ABE Jacqueline
112. NKOU Anita
113. NKULU ATANGANA Jean-Pierre Loïc
114. NNEH Adèle NGOLE
115. NOA KARA Adolphe Olivier
116. NTI Joseph Moïse
117. NTI MVOGO Anicet
118. NTSAMA Désiré
119. NYEBE LEMA Crescence
120. NZE-NGUEMA Leonel Stéphane
121. NZIENGUI NZIENGUI Andy Roland
122. OBAMA ALPHONSE Loïc
123. OMBALLA Danielle Raymonde
124. OMGBA AKOUDOU Emerant Yves
125. OMGBA OMGBA Ferdinand
126. ONAMBELE AWOA Raphaël
127. ONDOUA ZANG Eloi Pierre
128. ONWOYONG AMOUGUI Odile Jocelyne
129. OYIE EYONO Corinne
130. RIDE Berthe Steviane
131. ROMILSON de BOA Esperança Silveira
132. SOLI Joël Rodrigue
133. TABI Brice
134. TABI Ferdinand
135. TALA Arthur Sylvain
136. TAYO Gabriel Arnaud
137. TCHUISSA NANA Agnès Gaëlle
138. TIENCHEU KAMANYI Cyrielle Marcaire
139. TIYONG à NTA Alvine Gaële
140. TONGA POUGOUE Wilfrid
141. YAMBA Arthur
142. YENE YENE Martin Julien

143. ZANG EBO'O Thierry
144. ZE YABE Irenée Benjamin

A. Arrivée, inspection des lieux et des bureaux de vote de l'Ecole publique bilingue de Bastos :

La mission d'EODE-ONG est arrivée sur les lieux à 8 heures et elle a procédé à l'inspection des lieux (des bureaux locaux de vote au Secrétariat local d'ELECTIONS CAMEROON ; les bureaux de vote sont en fait des salles de classe réquisitionnées pour la seule durée de l'élection.). Elle a également rencontré des personnes avec qui elle a eu quelques entretiens sommaires.

1. Les bureaux de vote

Il y en avait 02 (deux) bureaux dénommés :

BUREAU DE VOTE « A »

BUREAU DE VOTE « B »

Il y avait à l'entrée de chacun de ces bureaux, deux affiches ; une indiquant le nom du bureau et l'autre, bien élargie sur laquelle étaient détaillés le nombre d'électeurs et l'identité complète des électeurs inscrits au bureau de vote (Noms au complet dans l'ordre inscrits sur la carte nationale d'identité du concerné, date et lieu de naissance, profession et domicile ou résidence). Au bureau A étaient inscrits 143 électeurs (des conseillers municipaux auprès des mairies du département du Mfoundi), 143 électeurs au bureau B soit un total de 286 électeurs inscrits.

Chaque bureau de vote était reparti en cinq parties bien déterminées marquées par : 1 (une) table de bureau avec deux chaises pour le président du bureau de vote et le représentant de l'administration publique placées dos contre le tableau noir ; une table et deux chaises placées au centre du mur du côté droit du président du bureau de vote pour les membres de la commission locale du bureau de vote, représentants les partis politiques en compétition pour les sénatoriales ; une table et deux chaises placées du côté parallèle à celui des représentants des partis politiques pour les scrutateurs aussi issus des formations politiques en compétition. Au milieu de la salle, était placée une urne transparente non scellée ; et à l'angle du mur opposé au tableau noir, un isoloir et à l'intérieur de l'isoloir, un sac à rebus.

Au total, il y avait dans chaque bureau de vote 4 membres de la commission du bureau local de vote et deux scrutateurs mandatés par les partis politiques dont le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) et l'Union des Populations du Cameroun (UPC) les seules formations politiques en compétition dans le département du Mfoundi. Il y avait placé devant les membres de la commission locale sur leur table de bureau notamment devant les représentants des deux formations politiques, les bulletins de vote des candidats en lice comportant le nom du candidat principal et ses suppléants, soit un total de 7 candidats par liste.

2. Inspection des lieux

Il y avait déployé sur les lieux un nombre considérable de policiers. Ils étaient placés en retrait le long des murs de la clôture bordant toute l'école. Il y avait également des observateurs (en grand nombre) des nationaux comme des internationaux ainsi que des journalistes, des cameramen des chaînes de télévision nationale et internationale. A l'extérieur de l'école, il y avait des gendarmes en tenue mais aussi en civile positionnés non loin de l'entrée principale de l'école. Le secrétariat de la commission d'ELECTIONS CAMEROON était situé plus au fond, dans la dernière salle de classe du bâtiment où étaient localisés tous les bureaux de vote et il pouvait y avoir plus de 10 personnes, toutes des membres d'ELECTIONS CAMEROON. En général, rien de suspect n'a été observé tout au long de notre inspection. L'environnement était calme, sain et serein avant l'entame des élections.

3. Des rencontres

Le dialogue, la coopération et la collaboration avec les membres de la commission locale de vote ainsi qu'avec les membres d'ELECTIONS CAMEROON ont été très satisfaisants. Nous avons vu des personnes attentives, courtoises et promptes à répondre à toutes nos questions et sollicitations dans le cadre défini par le code de conduite de l'observateur édité par le MINAT (Ministère de l'administration territoriale). Des échanges avec des policiers se sont aussi bien déroulés ; aussi avec le Sous-préfet de Yaoundé I qui était arrivé sur les lieux pour s'assurer que la sécurité des personnes dans sa circonscription était bien garantie. Avant le début du scrutin, sur tout l'aspect de la logistique pour les élections, la sécurité, le personnel en charge de la supervision des élections, tout était parfait et bien réglé.

B. Les opérations de vote

Elles ont débuté à 8 heures précises au moment où nous étions dans les bureaux de vote A et B. Le signal a été donné par Mme Ntsama, délégué régional d'ELCAM Centre. En présence d'observateurs nationaux et internationaux, des membres de la commission locale du bureau de vote et des journalistes, le président du bureau de vote a ordonné la présentation de l'urne (ouverte et transparente) et puis a procédé à la scellée. Après cette opération, il a prié les observateurs et les journalistes de se retirer de la salle pour permettre aux électeurs d'exercer leur droit de vote. Les électeurs présentaient leur carte d'Electeurs et leur carte nationale d'identité et étaient autorisés à ramasser un bulletin correspondant à chaque liste de candidature et une enveloppe puis allaient dans l'isoloir opérer son choix. Le choix opéré, l'électeur ressortait de l'urne ayant jeté dans le sac à rebus à l'intérieur de l'isoloir le bulletin du candidat qu'il n'a pas choisi et allait librement mettre son choix dans l'urne. Cette opération a duré de 8 heures à 18 heures précises, telle que l'exige le Décret N° 2013/056 du Président de la République du Cameroun du 07 février 2018 portant convocation du collège électoral à son Article 2.

C. Fermeture du bureau de vote, dépouillement des bulletins et décompte des voix

C'est à 18 heures précises qu'ont pris fin les opérations de vote. Les observateurs, les journalistes, les membres de la commission locale du bureau de vote, les scrutateurs mandatés par les partis politiques en lice étaient présents. Nous étions à cette heure précise dans le bureau de vote B, le président du bureau de vote a, selon les textes en sa présence, ordonné la destruction des scelles (cordes plombées) et il a chargé les scrutateurs du SDF et du RDPC de procéder à l'opération de dépouillement. Sous le regard attentif de tous les observateurs ainsi que des journalistes, le scrutateur SDF a procédé au dépouillement une par une des enveloppes. Après cette opération, il est passé à la phase de décomptes des voix. Le candidat RDPC enregistrait les décomptes au tableau. Il y avait au total 143 bulletins de vote sur 56 électeurs inscrits dans le bureau de vote B.

D. Proclamation des résultats

Les décomptes des voix tels qu'opérés par les scrutateurs ont donné 143 voix RDPC. Prenant la parole, le président du bureau de vote a tenu à expliquer pourquoi les voix au départ à 143 correspondant aux 143 électeurs inscrits sur la liste du bureau de vote B. Ainsi, il a déclaré les résultats dans son bureau de vote, le RDPC l'emportant sur les autres partis à savoir, UNDP et UPC de 142 voix contre 1 pour UNDP. A 18 h16 minutes, le président

déclarait la fermeture du bureau de vote et la rédaction du procès-verbal par les membres de sa commission en présence des scrutateurs.

E. Polémiques

Les polémiques se sont immédiatement installées après la proclamation des résultats dans ce bureau de vote. Un observateur a posé la question au président lui demandant d'expliquer comment cela a été possible le vote d'un électeur de son bureau de vote au bureau de vote voisin. Celui-ci a expliqué que c'était une erreur et qu'ELECTIONS CAMEROON à sa première expérience pouvait manquer de vigilance mais que celle-ci constituait un enseignement lors de prochaines consultations électorales. Le bruit suscité après la question de l'observateur a motivé l'intervention du délégué régional d'ELECTIONS CAMEROON. Arrivée dans la salle sous le coup de discussions, Mme Ntsama a clarifié la situation. Elle explique : Lorsqu'un grand électeur entendu ici une personnalité du gouvernement est arrivé pour exercer son droit de vote, il y avait tout un attroupement de journalistes et d'observateurs autour du bureau de vote. Entre temps, l'électeur arrivé en état d'ébriété est allé dans le bureau de vote C où il s'est dirigé sur la table, a ramassé les bulletins de vote, s'est rendu dans l'isoloir et a exercé son vote normalement dans l'urne. C'est au moment de signer la fiche de présence, que la commission locale du bureau de vote A a constaté que l'électeur en question n'était pas inscrit dans ce bureau, il était inscrit sur la liste d'électeurs du bureau de vote B. Mais que cette question a été traitée et qu'elle sera notifiée au procès-verbal. Certes, ce cas est nul au regard de l'écart obtenu lors des décomptes des voix. Néanmoins, des zones d'ombres subsistent quant aux explications émises par Mme le délégué régional. Nous sommes persuadés que les membres de la commission sont passés à côté de leur travail, d'autant plus que l'électeur avant de voter, rempli un certain nombre de conditions à savoir la vérification du nom sur la liste des électeurs inscrits au bureau de vote, l'authentification par les membres de la commission de son identité officielle (Carte nationale d'identité + carte d'électeurs, inscription sur la liste du bureau de vote).

A. Résultat général des élections sénatoriales dans la région du Centre

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

	Nombre de bureaux de vote	Inscrits	Abstentions	Votants	% de participation	Bulletins	SVE	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES EN FAVEUR DE CHACUN DES TROIS (03) PARTIS POLITIQUES EN COMPETITION					
								RDPC		UNDP		UPC	
Haute Sanaga	1	163	0	163	100%	0	163	162	99,39%	1	0,61%	0	0%
Lekie	2	256	2	254	99,22%	1	253	250	98,81%	1	0,40%	2	0,79%
Mbam-et-Inoubou	2	216	1	215	99,54%	1	214	213	99,53%	1	0,47%	0	0%
Mbam-et-Kim	1	119	0	119	100%	1	118	117	99,15%	1	0,85%	0	0%
Mefou-et-Afamba	2	192	1	191	99,48%	0	191	188	98,43%	3	0,57	0	0%
Mefou-et-Akono	1	98	0	98	100%	0	98	94	95,92%	4	4,08%	0	0
Mfoundi	2	286	0	286	100%	0	286	286	99,65%	1	0,35%	0	0%
Nyong-et-Kelle	2	229	3	226	99,69%	2	224	224	62,05%	1	0,45%	84	37,50%
Nyong-et-Mfoumou	1	133	1	132	99,25%	2	130	130	100%	0	0%	0	0%
Nyong-et-So'o	1	159	1	158	99,37%	1	157	157	100%	0	0%	0	0%
Total	15	1851	9	1842	99,51%	8	1834	1735	94,60%	13	0,71%	86	4,69%

B. Aspects généraux

1. Issue général du scrutin

Dans l'ensemble, les élections sénatoriales du 25 mars 2018 dans la Région du centre se sont déroulées dans un climat sécuritaire irréprochable. Les agents de force de l'ordre étaient mis en retraite loin d'influencer un tiers qu'il ait été électeur, observateur, journalistes ou membres partie prenante à l'organisation du scrutin sénatorial. Nous avons certes décelé une situation d'inattention des membres d'un bureau de vote dans le Mfoundi qui aurait pu être fatale si les candidats en lice étaient à coude à coude dans le décompte de voix. Nous faisons ici remarquer que nous avons été en parfaite collaboration avec les membres de la commission départementale pour le Mfoundi d'ELECTIONS CAMEROON qui ont fait preuve d'une attention particulière à chacune de nos sollicitations. Donc, dans l'ensemble aucun geste discourtois ni d'agressivité ait été constaté au cours de notre mission.

Il est à noter aussi dans la région du centre la forte prédominance des électeurs pro-RDPC ; une explication logique par le fait que toutes les communes qu'on y retrouve sont majoritairement acquise au RDPC d'où les maires et les conseillers municipaux sont issus. Les autres partis à savoir l'UNDP et l'UPC en course pour les sénatoriales dans le Centre qui ne leur est pas favorable. Certains observateurs en particulier nationaux, se sont plaints d'avoir été délaissés par les autorités d'ELECTIONS CAMEROON et du Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT). Ceux-ci estiment qu'ils sont des camerounais au même titre que les membres de la commission électorale et qu'ils devaient être aussi pris en charge. Nous avons noté que certains responsables d'ELECTIONS CAMEROON ne portaient pas de badges pourtant ils étaient en pleine activité dans les opérations. Ceux-ci ont été sous notre vigilance d'observation. Bien qu'il n'est commis aucun geste irréprochable, à certaines situations ils pourraient être accusés de servir des opérations occultes en dissimulant leur identité.

2. Recommandations

S'il est une chose que la mission CRC devait recommander aux organisateurs des élections au Cameroun, que ce soit dans le privé ou dans le public, il doit être de mise que soit respecté lors des scrutins électoraux les langues officielles camerounaises, le français et l'anglais. Ce n'est pas parce qu'on est dans son village ou dans sa région qu'on doit faire usage de sa dialecte pour parler à son vis-à-vis. Le MINAT devrait inclure cela dans les codes de conduite qu'il met à la disposition de toutes les parties prenantes lors des scrutins

nationaux. La prise en charge en effet devrait être officielle pour toutes les parties prenantes aux élections et reconnues les modalités fixant la prise en charge des journalistes et observateurs accrédités. Nous recommandons la vigilance d'ELECTIONS CAMEROON pour le respect scrupuleux des codes de conduite et des procédures de suivi des électeurs avant leur entrée dans l'isoloir.

II. Région du Littoral

Les élections sénatoriales dans le Littoral,

Par NJUIMO YEMFIEU Aubin Coordonnateur Régional Littoral de l'Association Children's Rights Cameroon et OWONO NDZOMO Murielle Huguette, Point Focal PAYNCoP Littoral, Observateur.

1. ADOUBE Hélène
2. ANOUMOU AYOKO Kaka
3. ATANGANA ESSOMBA Jacques Aymar
4. BEBE MASSOPO Alfred
5. BELNOUN NDJEL Annie Raïssa
6. ELESSA Serge Yannick
7. FABILOU
8. GOUNOU KAMGA Astride
9. HAPPI Divine
10. MBELLA PAM Roger
11. NGADOUM TALLA Marianne
12. NGASSA MBOKOP Elise Christelle
13. NDJOCK NKONGO Christian
14. NGO BIYIHA NGUE Xaviera
15. NGORBO ABINA Lionel Mathieu
16. NJUIMO YEMFIEU Aubin
17. NNEKA Sarah Ornela OKORO
18. NOLLA MBONG Joseph Donald
19. OBOGOBE Cécile Prudence
20. OWONO NDZOMO Murielle Huguette
21. TATSINKOU TCHOUBE Serge
22. TCHADAE KAMGA Christel
23. WEMEYI Joëlle Tatiana

24. YEN à IBOHN Danielle

A. Contexte et justification

CRC se définit comme une organisation qui participe à l'observation des élections au Cameroun depuis 2011 qui a une certaine expérience dans le domaine. Elle s'est déployée dans la Région du littoral pour la toute première fois lors du double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013. Cadrant avec ses objectifs et ses programmes de promotions de la culture de la paix et des droits de l'enfant, CRC a marqué son seau dans l'histoire camerounaise en étant officiellement accrédité pour assurer l'observation de l'élection présidentielle de 2011 dans la Région du Centre uniquement. Une décision courageuse au regard de l'enjeu que revêt cette élection et surtout l'engagement financier et matériel qu'elle constitue pour CRC dans son ensemble. Pour le scrutin sénatorial du 25 mars dans le Littoral, CRC a bel et bien été représentée et la mission a été beaucoup plus active dans le chef-lieu de la région notamment dans le département du Wouri (Douala).

Cette mission était constituée de deux personnes :

- NJUIMO YEMFIEU Aubin, Coordonnateur Régional Littoral CRC ; Observateur national accrédité ;
- OWONO NDZOMO Murielle Huguette, Point Focal PAYNCoP Littoral, Observateur national accrédité.

B. Déroulement de la mission sur le terrain

La mission s'est déployée le dimanche 25 mars 2018 au bureau départemental de vote du Wouri sis au Collège ALFRED SAKER non loin du Rond-point Deïdo et juste en amont du fleuve Wouri. Sur place dès 7 heures 58 minutes, nous avons pu nous rendre compte des préparatifs du début des opérations de vote par ELECAM ; nous avons visité les lieux et observé le mouvement des personnes présentes sur les lieux du vote. Nous avons noté la présence de quelques figures politiques du département arrivées comme électeurs, nous avons également dialogué avec des responsables dans les différents bureaux de vote ce qui nous a permis de configurer le tableau suivant :

1. Constats

Ici le bâtiment retenu pour les trois premières salles de vote est adjacent à la quatrième salle et situé en face de l'entrée du collège. Dans chacun des quatre (4) bureaux de vote, tous les présidents ensemble avec les membres de la commission électorale accéléraient déjà

les préparatifs de démarrage vote qui devait commencer à 8 heures précises. A chaque entrée de la salle, il y a des affiches précisant le nom complet des électeurs et une autre indiquant le bureau de vote.

2. Observation sur la présence & dispositions du matériel dans les bureaux de vote

Notre observation s'est aussi fondée sur les aspects suivants. La fin des opérations de vote à 18 heures précises a été effective et constatée dans chaque bureau de vote. Le Président de la commission locale de vote, en harmonie avec les membres de sa commission, les observateurs présents y compris, ont participé à la phase de dépouillement et de décompte des voix. Il a été constaté, qu'avant l'ouverture des scellés qui déclenche le processus du dépouillement, une lecture de la loi portant Code électoral en son article traitant de la validation des voix exprimées par les électeurs était faite par le président de la commission du bureau de vote. Elle s'est déroulée dans la parfaite sérénité et à l'issue de tous les dépouillements et les décomptes dans les différents bureaux, nous avons retenu les résultats suivants :

1. Organisation des bureaux de vote

Lieu de vote	Bureau de vote	Nombre d'électeurs attendus
	SALLE A	127
	SALLE B	127
	2	254

2. Constats

Ici le bâtiment retenu pour les trois premières salles de vote est adjacent à la quatrième salle et situé en face de l'entrée du collège. Dans chacun des quatre (4) bureaux de vote, tous les présidents ensemble avec les membres de la commission électorale accéléraient déjà les préparatifs de démarrage vote qui devait commencer à 8 heures précises. A chaque entrée de la salle, il y a des affiches précisant le nom complet des électeurs et une autre indiquant le bureau de vote.

3. Observation sur la présence & dispositions du matériel dans les bureaux de vote

Notre observation s'est aussi fondée sur les aspects tels que définis dans le cadre suivant :

	ETAT DES DISPOSITIONS DU MATERIEL ELECTORAL	OUI	NON	OBSERVATIONS
1.	Le Matériel ci-dessous est-il présent sur la table de la commission locale de vote :	X		
	Une urne (placée au centre du bureau de vote)	X		
	Des scellés sur l'urne	X		
	Un dateur	X		
	Stylos à bille	X		
	Calculatrice	X		
	Lampe	X		
	Copies de la liste électorale	X		
	Copie de la décision portant organisation des bureaux de votes	X		
	Procès-verbaux de dépouillement	X		
	Feuilles de pointage	X		
	Présence suffisante d'enveloppes appropriées	X		
	Fournitures de bureau	X		
	Un exemplaire du guide des présidents	X		
	Présence suffisante des bulletins de vote de chaque candidat en compétition	X		
	Un isoloir (placée dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs)	X		

2.	Un sac à rebus (A l'intérieur de chaque isoloir)	X		
3.	L'urne était-elle vide et sans aucune autre ouverture que celle destinée à l'introduction des enveloppes ?			SALLE B

4. Cadre dans lequel les procédures de vote se sont déroulées

		OUI	NON	OBSERVATIONS
4.	Ouverture du bureau de vote à l'heure prévue soit 8 heures précise ?	X		
	Tous les membres du bureau de vote sont-ils présents?	X		
	Y a-t-il parmi eux des femmes?	X		
	Tous les partis politiques en lice (ANDP, RDPC, SDF, UNDP, UDC, UPC) ont-ils un représentant dans le bureau de vote?	X		
	Y a-t-il d'autres observateurs?	X		
	Les représentants des partis politiques ou observateurs sont-ils libres de faire correctement leur travail?	X		
	Les représentants des partis politiques ont-ils l'uniforme ou tout autre gadget portant des marques de leurs partis politiques respectifs ?	X		
	D'autres membres de la commission ont-ils l'uniforme ou des gadgets de parti politique ?	X		
	Des personnes sans fonction officielle apparente sont-elles présentes dans le bureau	X		

	de vote ?			
	Le vote de chaque électeur est-il constaté par :	X		
	L'apposition d'une croix devant son nom sur la liste électorale et dans la colonne prévue à cet effet ?	X		
	L'inscription de la date du scrutin sur la carte d'électeur à l'emplacement prévu à cet effet ?	X		
	L'apposition sur la carte d'électeur, à l'encre indélébile, de l'empreinte digitale, en commençant par la partie du pouce qui marque la terminaison de l'ongle ?	X		
	L'imprégnation à l'encre indélébile de l'ongle du pouce de l'électeur ?	X		
	La police, des forces de sécurité ou autres agents de l'Etat sont-ils présents dans les bureaux de votes ? Si oui, précisez.	X		
	Les membres du bureau de vote reçoivent-ils des instructions de la part de personnes autres que les responsables d'ELECAM?	X		
	Les électeurs sont-ils identifiés?	X		
	Ceux-ci présentent-ils les documents requis?	X		
	Les électeurs dont les noms ne figurent pas sur la liste ont-ils été empêchés de voter?	X		
	Les électeurs reçoivent-ils plus de bulletins de vote qu'ils n'en ont besoin?	X		
	Y a-t-il des signes de votes multiples?	X		

	Avez-vous constaté un bourrage d'urne?	X		
	Les bulletins de vote sont-ils faciles à utiliser?	X		
	Les électeurs sont-ils autorisés à entrer en groupe dans l'isoloir?	X		
	Certains électeurs votent-ils à l'extérieur de l'isoloir?	X		
	Les personnes handicapées peuvent-elles accéder seules aux bureaux de vote?	X		
	Si oui, précisez.			SALLE A

La fin des opérations de vote à 18 heures précises a été effective et constatée dans chaque bureau de vote. Le Président de la commission locale de vote, en harmonie avec les membres de sa commission, les observateurs présents y compris, ont participé à la phase de dépouillement et de décompte des voix. Il a été constaté, qu'avant l'ouverture des scellés qui déclenche le processus du dépouillement, une lecture de la Loi portant Code électoral en son Article traitant de la validation des voix exprimées par les électeurs était faite par le président de la commission du bureau de vote. Elle s'est déroulée dans la parfaite sérénité et à l'issue de tous les dépouillements et les décomptes dans les différents bureaux, nous avons retenu les résultats suivants :

5. Résultats de vote dans le Wouri

Départements	NBV	Inscrits	Abste ntions	Votant s	%	Bulletins nuls	SVE	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES EN FAVEUR DE CHACUN DES SIX PARTIS POLITIQUES EN COMPETITION											
								ANDP		RDPC		SDF		UDC		UNDP		UPC	
Moungo	2	359	2	357	99,44	0	357	1	0, 28 %	37 2	76 ,1 9 %	68	19, 05 %	1	°,2 8 %	11	3, 08 %	4	1, 12 %
Nkam	1	93	1	92	98,92	0	92	1	1, 09 %	92	98 ,1 9 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sanaga- Maritime	2	259	3	256	98,84	4	252	1	0, 40 %	25 2	77 ,7 7 %	1	0,4 0 %	1	0,4 0 %	1	0, 40 %	44	17 ,4 6 %
Wouri	2	254	2	252	99,21	9	243	3	1, 23 %	24 3	72 ,4 3 %	4	1,6 5 %	4	1,6 5 %	2	0, 82 %	4	1, 65 %
Total général	7	965	8	957	99,17	13	944	6	0, 64 %	94 4	77 ,8 6 %	6	0,6 4 %	6	0,6 4 %	14	1, 48 %	52	5, 50 %

C. Observations générales

1. Cadre du dépouillement des scrutins dans les bureaux de vote

		OUI	NON	NSP
	La commission électorale du bureau de vote est-elle au complet à la clôture du scrutin à 18 h 00 mn ?	X		
	Les scrutateurs, candidats et observateurs sont-ils admis en salle après la clôture officielle des opérations de vote?	X		
	Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des opérations ?	X		
	Le public (électeurs) est-il admis à participer au dépouillement?	X		
	Le décompte des voix est-il effectué par les membres du bureau de vote ?	X		
	Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ?	X		
	Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et transparente?	X		
	Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles respectées ?	X		
	Le décompte des voix s'est t-il déroulé dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux ?	X		
	Les bulletins en faveur de chaque liste ont-ils été correctement séparés et comptés à part ?	X		
	Les bulletins nuls sont-ils mis à part ?	X		

En raison de l'application de ces mesures, les résultats des urnes ont été approuvés par tous les membres. Le Procès-verbal a été rempli et signé dans de bonnes conditions par les membres de la commission et le même constat, nous l'avons observé dans d'autres bureaux de vote. Le vote dans tous ces quatre bureaux s'est déroulé en toute sérénité. Aucune influence n'a été constatée dans les bureaux de vote de la salle B, mais dans le bureau de vote de la salle A, il y a eu opposition entre les observateurs présents, les médias, spectateurs et les membres du bureau ELECAM sur le nombre des électeurs inscrits sur la liste. Des débats et pronostics de tout ordre sur l'actualité politique de l'heure étaient d'actualité, mais aucun débordement ne s'est produit.

3. Les Observateurs

Il y avait une présence massive des organisations de la société civile tant nationales qu'internationales qui ont envoyé des observateurs dans le bureau de vote de Douala. Il s'agit entre autres de :

N°	Désignation de la structure Statut	Statut
1	Union Africaine	International
2	Transparency International	International
3	Groupe Africain de l'Excellence	International
4	Club Afrique de l'Emergence	International
5	Jeunesse Volontaire des Nations Unies pour la Promotion des Droits de l'Homme	International
6	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)	National
7	Organisation Nationale des droits de l'Homme (ONDH)	National
8	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)	National
9	Commission Nationale de Coordination des Sociétés Civiles au Cameroun (CONACIC)	National
10	Mission Evangélique Vie et Paix	National

11	Nouveaux Droits de l'Homme	National
----	----------------------------	----------

En somme, le travail que nous avons effectué avec la plupart de nos collègues observateurs pendant les élections sénatoriales du 25 mars 2018, s'est avéré positif dans la mesure où nous avons eu à partager les mêmes avis et à collaborer dans une bonne atmosphère. Les élections en elles-mêmes, se sont bien déroulées dans la transparence dans le département du Wouri en particulier et dans toute la région du Littoral en général puisque de tous nos correspondants dans les autres départements (Moungo, Nkam, Sanaga Maritime), aucune note d'incohérence n'a été observée. Toutes les mesures de sécurité mises à contribution par le gouvernement ont été respectées, aussi durant le vote, les autorités administratives et politiques ont respecté les règles de conduite édictées dans la loi portant sur le code électoral au Cameroun. Nous avons apprécié la promptitude du Coordonnateur Régional de CRC littoral qui a su se mettre à la hauteur dans la gestion et la coordination du travail sur le tout territoire national. Néanmoins nous avons été très contents de l'issue du scrutin, son organisation par ELECAM et nous espérons que cette nouvelle structure continuera à être à la hauteur des attentes du peuple camerounais. Ce fut aussi une grande expérience pour nous autres, observateurs de CRC.

III. REGION DE L'OUEST

Les élections sénatoriales dans l'Ouest,

Par TCHANGA KAMGA Marina, Chef de mission et Observateur national CRC.

1. MASSECHI Etienne FANONG
2. MOKOU Eliane
3. NOUMSSI Ghislaine Gaële
4. TCHANGA KAMGA Marina
5. YOSSA NDADJUI Elvis Lewis

En ce jour du dimanche 25 mars avril 2018, la région de l'Ouest Cameroun s'est alignée comme d'habitude en fermant tous les commerces et bureaux administratifs dans ses villes. Avec un total de 1164 électeurs pour dix (10) bureaux répartis comme suit : département du Hauts-Nkam un (01) bureau de vote (BV) avec 169 électeurs inscrits, le département des Hauts-plateaux un (01) BV avec 96 électeurs inscrits, le départements du Koug-Khi un (01) BV avec 89 électeurs inscrits ; le département de la Menoua deux (02) BV, avec 187 électeurs inscrits ; le département du Ndé un (01) BV, avec 113 électeurs inscrits ; le département de la Mifi un (01) BV avec 117 électeurs inscrits enfin le

département du Noun deux (02) BV avec 265 électeurs inscrits. Pour cette élection les partis politiques suivants ont présenté des listes de candidats il s'agit de : RDPC, SDF, UDC, UMS et l'UNDP. Il faut noter que c'est pour la deuxième fois au Cameroun que s'organise une élection sénatoriale. Les bureaux de vote ont été ouverts dès 08 heures du matin dans tous les départements particulièrement dans le département de la Mifi, au Lycée bilingue de Bafoussam, où nous avons eu 01 bureau de vote. Le premier électeur à se présenter a été le représentant du SDF au bureau A qui a voté à 08h15. Le vote a continué sans incident et à 11h 30, nous avons reçu la visite du sous-préfet de Bafoussam 1^{er} qui a visité ledit bureau de vote. Nous avons également noté la présence de plusieurs autres observateurs. Nous avons totalisé un nombre de 117 inscrits dans ce bureau. Il faut noter que bien étant en compétition dans le MIFI, l'UDC n'a pas de conseillers municipaux dans le département. Sur les 117 conseillers municipaux appelés à voter, il y a 76 ont voté pour le RDPC, contre 39 pour le SDF 1 pour l'UDC. Pendant que nous attendions le vote du dernier conseiller, nous avons reçu la visite du gouverneur de la région de l'Ouest dans ce même bureau de vote. C'est à 18h précises que l'urne a été ouverte à la demande du président de la commission locale de vote en présence de plusieurs médias, du sous-préfet, et de toutes les parties présentes dans la salle.

Dans les autres départements, les tendances sont les résultats ont été les suivants résumé dans le tableau ci-après.

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

Départements	NB V	Inscrits	Abstentions	Votants	%	Bulletins nuls	SVE	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES EN FAVEUR DE CHACUN DES SIX PARTIS POLITIQUES EN COMPETITION									
								RDPC		SDF		UDC		UMS		UNDP	
Bamboutos	1	128	0	128	100%	0	128	128	100%	0	0	0	0	25	15,15%	0	0%
Hauts-Nkam	1	169	1	168	99,41%	3	165	138	83,63%	1	0,61%	1	0,61%	0	0	0	0%
Hauts-Plateaux	1	96	0	96	100%	0	96	96	100%	0	0	0	0	0	0	0	0%
Koung-Khi	1	89	0	89	100%	0	89	88	98,88%	1	1,12%	0	0	0	0	0	0%
Menoua	2	187	2	185	98,93%	1	184	183	99,46%	1	0,54%	0	0	0	0	0	0%
Mifi	1	117	1	116	99,15%	0	76	76	65,52%	39	33,62%	1	0,86%	0	0	0	0%
Nde	1	113	0	113	100%	0	112	112	99,12%	0	0	0	0	1	0,88%	0	0%
Noun	2	265	2	263	99,25%	1	262	11	42	0	0	15	57,	0	0	0	0%

					%			2	,7		%	0	25		%		
								4	%								
Total général	10	1164	6	1158	99,48	5	1153	93	80	42	3,	15	13,	26	2,2	0	0%
					%			3	,9		64	2	18		6		
									2		%		%				

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

IV. REGION DE L'EST

La région de l'Est est la région du Cameroun où CRC n'a pas pu se déployer malgré le fait que son accréditation s'étendait dans cette région. En effet, les contraintes du temps n'ont pas permis à notre représentant Madame ANGOUANDE BIBIANG Eliane Nadège de s'y déployer avant la date du scrutin. Les informations parvenues à notre niveau de cette région nous ont fait état de la victoire sans appel du RDPC qui était en lice contre l'UNDP. Les résultats dans cette région sont résumés dans le tableau ci-dessous.

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

Départements	NB V	Inscri ts	Abste ntions	Votants	%	Bulle ti ns	SVE	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES EN FAVEUR DE CHACUN DES DEUX (02) PARTIS POLITIQUES EN COMPETITION			
								RDPC		UNDP UPC	
Boumba-et-Ngoko	1	105	0	105	100%	0	105	104	99,05%	1	0,95%
Haut-Nyong	2	331	6	325	98,19%	4	321	317	98,75%	4	1,25%
Kadey	1	176	1	175	99,43%	1	174	170	97,70%	4	2,30%
Lom-et-Djerem	1	193	5	188	97,41%	3	185	163	88,11%	22	11,89%
Total général	5	805	12	793	98,51 %	8	785	754	96,05%	31	3,95%

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018

CONCLUSION GENERALE

Les élections sénatoriales se sont donc achevées le dimanche 25 mars 2018 dans une ambiance paisible. Cette seconde élection du genre, marquera aussi les esprits par sa singularité et aussi par les tractations qui ont étrangement permis au parti au pouvoir et son principal challenger de l'opposition, de s'unir contre les autres partis d'opposition. Si certains pessimistes pensent que ceci ne changera rien à la condition des populations, d'autres y voient une volonté manifeste d'engager le pays vers la voie du développement et de la démocratie. Quoiqu'il en soit, CRC a confirmé une fois de plus sa participation à la construction et la consolidation de la démocratie au Cameroun en qualité d'observateur de cette deuxième élection sénatoriale au pays et en tire toute la fierté. Ses membres observateurs ne sont pas en reste car, s'ouvre pour eux des perspectives pour des échéances futures où de grands défis seront encore à relever. Au moment où ce rapport est rédigé, le Conseil Constitutionnel a proclamé les résultats définitifs de ces élections et nous espérons tous que le Sénat camerounais sera à la hauteur de sa tâche et de ses ambitions. Le Conseil constitutionnel a proclamé les résultats définitifs des élections sénatoriales du 25 mars 2018, le jeudi 05 avril 2018. Sans véritable surprise, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC, au pouvoir) s'est taillé la grosse part du gâteau, 63 Sénateurs sur les 70. Il est secondé par le Social Democratic Front (SDF, opposition), avec seulement 7 Sénateurs sur les 70.

Participation	
Electeurs enregistrés	10112
Participation au vote	9902
Abstention	210
Bulletins nuls	83

Résultat national			
	Parti politique	Pourcentage	Nombre de sièges
	ANDP	0,13	0
	FSNC	0,76	0
	RDPC	81,13	63
	SDF	8,62	7
	UDC	1,61	0
	UDP	0,16	0

	UMS	0,26	0
	UNDP	5,92	0
	UPC	1,41	0

RAPPORT DES ELECTIONS SENATORIALES 2018